

cause de l'ancienneté ou de l'importance de leurs sièges. Titre des chefs de l'église grecque.

PATRIMOINE, biens de famille.

PAVIE, ville d'Italie.

PIÉMONT, contrée de l'Italie.

PEKIN, capitale de l'empire Chinois.

PÉROU, république de l'Amérique du Sud.

PÉROUSE, ville d'Italie.

PHILOSOPHE, celui qui, en s'appliquant à l'étude des sciences, cherche à connaître les causes et les principes des choses.

PHILOSOPHISME, fausse philosophie.

PICARDIE, ancienne province de France, réunie à la couronne en 1463.

PLAIN-CHANT, le chant ordinaire de l'Eglise romaine, dans lequel toutes les voix se font entendre à l'unisson.

POINÇON, instrument d'acier terminé en pointe pour percer.

PORTIERS, ville de France.

POLÉMIQUE, dispute, querelle de plume.

POLOGNE, état de l'Europe orientale.

POLYGAMIE, qui permet à un homme d'avoir plusieurs femmes.

POMÉRANIENS, habitants de la Poméranie.

PONTIFES, ministre du culte d'une religion : évêque, prelat. Le souverain pontife, le pape.

PONTIFICAT, dignité de pape ; temps durant lequel un pape exerce son autorité.

POSITIVISME, système philosophique, fondé par Auguste Comte, qui n'admet que ce qui est scientifiquement constaté.

POUILLE, province d'Italie.

POUVOIR CIVIL, l'autorité qui

gouverne l'état : le pouvoir législatif--exécutif--judiciaire laïque, qui n'appartient pas à l'Eglise.

PRAQUE, cap. de la Bohême.

PRÉJUGÉ, opinion généralement fautive, adoptée sans examen.

PRÉMONSTRÉS, ordre de chanoines réguliers, fondé par saint Norbert en 1120.

PRÉPONDÉRANCE, supériorité de crédit, d'autorité.

PRESBYTÈRE, habitation du curé.

PRESQU'ILE, partie de terre jointe à un continent par un isthme étroit et environnée d'eau de tous les autres côtés.

PRESTIGE, illusion opérée par artifice ; (fig.) influence de la littérature et des arts sur les esprits ; autorité morale : le prestige d'un conquérant.

PRESBYTERIANISME, doctrine, secte des presbytériens qui n'admet que des ministres tous égaux, sans aucun évêque.

PRIMAUTE, prééminence, premier rang.

PROSCRIPTION, condamnation à mort sans formes judiciaires. Mesures violentes contre les personnes dans les temps de troubles civils.

PROTECTORAT, dignité de protecteur ; appui qu'un grand état donne à un petit en vertu d'une convention.

PROTESTANT, (qui proteste) nom donné aux luthériens, aux calvinistes et aux anglicans.

PROVENCE, ancienne province de la France.

PROVINCE, étendue de pays qui fait partie d'un état.

PRUSSE, royaume de l'empire d'Allemagne.

PYRÉNÉES, montagnes séparant la France de l'Espagne.